

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

1997

N° 4

ANNUAIRE ACTUEL



SOMMAIRE

- Pages 1 : Mot du Maire
2 : Nouveaux arrivants
3 à 5 : Pages pratiques
6/7 : Animation cantonale
8 : Comité des fêtes
9 à 13 : La vie des associations
14/15 : L'école
16 : Poésie

Madame, Monsieur,

Ces derniers mois sont ou seront marqués par des travaux d'intérêt général :

L'enfouissement partiel des réseaux EDF, FRANCE TELECOM et d'éclairage public est réalisé, permettant de mettre en valeur une partie de notre commune. Nous poursuivrons dans les prochaines années cette action certes onéreuse, mais génératrice d'un mieux-être visuel.

La réfection du RD158 a bouleversé la vie de chacun; les engins de travaux publics mis en oeuvre ont raboté et enduit la chaussée d'un produit nouveau à base de fibres dont l'aspect s'améliorera par le passage des véhicules. Les peintures de sécurité seront refaites prochainement.

La commission des travaux va se réunir afin de décider de l'aspect et de la couleur des trottoirs côté pair, dont un échantillonnage a été réalisé devant la Mairie.

La diminution de la teneur en calcaire de l'eau potable sera obtenue par une adduction différente dans le château d'eau, travail qui sera effectué par la CISE.

Courant décembre, un relais téléphone "ITINERIS" sera mis en service sur le territoire de la commune.

Le Conseil Municipal tient à vous remercier pour le civisme dont vous faites preuve en participant très largement à la collecte sélective de verre, papiers et déchets verts. Nous avons généré cette action au début de l'année. Votre participation massive nous conforte dans ce choix partagé maintenant par le SIVOM d'Arnouville, diminuant ainsi le tonnage d'ordures ménagères récolté, donc le coût syndical de l'enlèvement et du traitement. Lequel traitement, depuis début octobre est réalisé à l'usine d'incinération de Valène, avec toutes les sécurités antipollution actuellement en vigueur.

A bientôt,

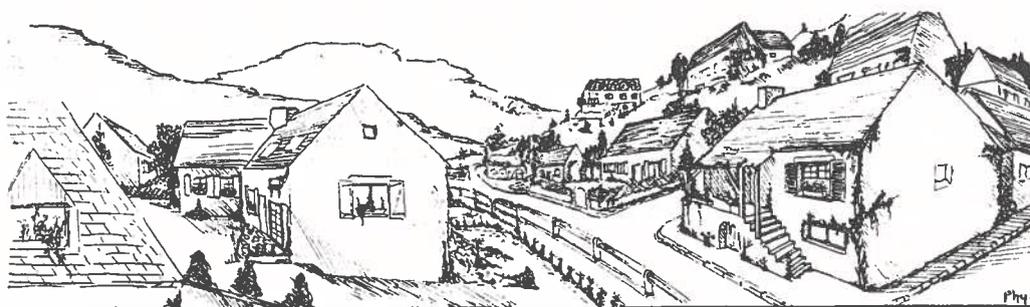
A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by several vertical strokes, possibly representing the name 'M.' or 'M.'. The signature is written over a horizontal line that extends to the right.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

M. et Mme CAMAX-CORDIER

5, rue du Pont



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

GUSTARIMAC Sullyvan

le 12 août 1997

TORPE Anaïs

le 22 août 1997

SAINTE-ROSE Quentin

le 21 septembre 1997

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

M. MAUPOME Nicolas-Mlle GREDELU Sandrine

le 23 août 1997

Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses remerciements pour le produit de la quête (2 000 fr.) qui a été versé au CCAS et à la Caisse des Ecoles.

M. FRANCK Jérôme-Mlle AGIER Christine

le 12 septembre 1997

Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses remerciements pour le produit de la quête (1 000 fr.) qui a été versé au CCAS et à la Caisse des Ecoles.

DECES

Mme TAILLARD Lucienne

le 06 août 1997

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à la famille.

PAGES PRATIQUES

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants
aura lieu les 27 octobre, 24
novembre et 22 décembre.

APEI ENVOL INFOS...

L'APEI annonce la création d'un service de garde à domicile pour les personnes handicapées à partir du mois de septembre.

Le service ne sera pas réservé aux seules personnes prises en charge dans ses établissements, mais ouvert à tous ceux qui résident dans le Mantois. Des personnes compétentes seront proposées en fonction de la spécificité éventuelle du handicap et leur rémunération sera assurée par chèque emploi-service.

Une note précisant les conditions pratiques sera adressée à toutes les familles des personnes accueillies dans ses établissements, et mise à la disposition des habitants de la Région.

OPERATION BRIOCHES

Les 26 et 27 avril 1997, 48 800 brioches ont été vendues, y compris celles offertes par la commune d'Aubergenville et les boulangers.

La recette nette a été de 178 000 francs cette année.

Merci à tous les bénévoles, aux Maires qui ont apporté leur soutien, et surtout, à tous ceux qui ont acheté les brioches.

LES NOTAIRES VOUS INFORMENT

LES DROITS DE SUCCESSION DANS L'UNION LIBRE

L'union libre est le fait de vivre ensemble sans être mariés.

Le droit considère les concubins comme étrangers, l'un vis-à-vis de l'autre, puisqu'aucun contrat ne les lie.

Par conséquent, en cas de succession entre concubins, les taxes applicables sont les plus fortes :

60% après abattement de 10 000 francs.

Les droits de succession entre concubins sont donc beaucoup plus élevés que si l'on est marié.

En effet, si le couple était marié, il bénéficierait d'un abattement de 330 000 francs sur la part recueillie lors du décès de l'autre conjoint, puis d'un barème progressif sur le reste de sa part.

Exemples comparatifs :

pour 400 000 francs
reçus en héritage

le conjoint acquittera 4 500 francs de droits
le concubin acquittera 234 000 francs de droits (60%)

soit un coût supplémentaire de 229 500 francs pour le concubin.

pour 1 500 000 francs
reçus en héritage

le conjoint acquittera 216 500 francs de droits
le concubin acquittera 894 000 francs de droits (60%)

soit un coût supplémentaire de 677 500 francs pour le concubin.

On peut néanmoins protéger son concubin par un testament, une assurance-vie...; votre notaire est là pour vous informer de ces différents points et des conséquences au titre de la retraite.

LA CAF DES YVELINES COMMUNIQUE

TOUT SAVOIR SUR LES AIDES A LA RENTREE SCOLAIRE

Cette année, l'allocation de rentrée scolaire (ARS), c'est 1 600 fr. pour chaque enfant âgé de 6 à 18 ans. Elle est réservée aux familles ayant des revenus modestes pour diminuer leurs dépenses de "rentrée des classes". Selon le montant des revenus, l'aide à la scolarité (AAS) peut venir s'ajouter à cette allocation.

Les conditions pour bénéficier de l'ARS

Trois conditions pour bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) :

- avoir un enfant qui va à l'école ou qui suit un apprentissage et qui est né entre le 16 septembre 1979 et le 31 janvier 1992 inclus;
- avoir reçu au moins une prestation (prestation familiale, APL, RMI, allocation aux adultes handicapés) versée par la CAF pour le mois de juillet 1997, payée en août;
- avoir des ressources 1996 ne dépassant un certain plafond, soit :
 - 100 337 fr. avec 1 enfant à charge
 - 123 492 fr. avec 2 enfants à charge
 - 146 647 fr. avec 3 enfants à charge
 - + 23 155 fr. par enfant en plus.

Les conditions pour bénéficier de l'AAS

Trois conditions pour bénéficier de l'aide à la scolarité (AAS) :

- avoir un enfant qui va à l'école ou qui suit un apprentissage et qui est né entre le 16 septembre 1981 et le 31 janvier 1987 inclus;
- avoir reçu au moins une prestation (prestation familiale, APL, RMI, allocation aux adultes handicapés) versée par la CAF pour le mois de juillet 1997, payée en août;
- avoir des ressources 1996 ne dépassant un certain plafond (voir le tableau ci-dessous) :

PLAFONDS DES REVENUS 1996 DONNANT DROIT A L'AIDE A LA SCOLARITE (AAS)	
Si vos revenus sont inférieurs à :	Si vos revenus sont inférieurs à :
25 542 fr. avec 1 enfant à charge	47 233 fr. avec 1 enfant à charge
31 436 fr. avec 2 enfants à charge	58 133 fr. avec 2 enfants à charge
37 330 fr. avec 3 enfants à charge	69 033 fr. avec 3 enfants à charge
+ 5 894 fr. par enfant en plus	+ 10 900 fr. par enfant en plus
Vous recevrez 1 108 fr. d'AAS	Vous recevrez 346 fr. d'AAS

Les démarches à effectuer

- la famille qui a reçu normalement début août ses allocations et a bien fourni sa déclaration annuelle de ressources pour 1996 n'a aucune démarche à faire. Fin août, l'allocation de rentrée scolaire lui sera automatiquement versée pour chaque enfant né entre le 16 septembre 1981 et le 31 janvier 1992 inclus. Le versement de l'aide à la scolarité sera effectué en même temps pour chaque enfant né entre le 16 septembre 1981 et le 31 janvier 1987 inclus. Pour bénéficier de ces deux aides, la famille doit bien sûr remplir la condition de ressources.
- Pour les jeunes nés entre le 16 septembre 1979 et le 15 septembre 1981 inclus : le règlement de l'allocation de rentrée scolaire ne sera effectué qu'après la rentrée, dès justification de leur scolarité ou de leur apprentissage avec la "déclaration de situation d'un enfant de moins de 20 ans" (adressée aux familles par la CAF au moment de la rentrée)

Les montants

Cette année, le montant de l'allocation de rentrée scolaire avec sa majoration est de 1 600 fr. par enfant. Le montant de l'aide à la scolarité est de 1 108 fr. ou de 346 fr. par enfant, selon le montant des ressources 1996 de la famille (voir tableau ci-dessus).

Ces informations sont générales. Les situations particulières peuvent entraîner des dispositions différentes, renseignez-vous auprès de votre caisse.

AIDE AU LOGEMENT

Pourquoi ça bouge...

Vous recevez l'allocation de logement (AL) ou l'aide personnalisée au logement (APL). Vous avez constaté que son montant a changé, peut-être même à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Diverses raisons expliquent ces changements. Tout d'abord, de nouvelles règles de calcul ont été prises en compte par votre CAF, ce qui a entraîné une diminution ou une augmentation de votre aide au logement. Ensuite, à compter du 1^{er} juillet 1997, vos prestations sont calculées sur la base de vos ressources 1996 et non plus celles de 1995. Enfin, un changement récent dans votre situation personnelle ou professionnelle a pu modifier le montant que vous receviez.

Comment est calculée votre aide au logement ?

Le montant de votre aide est calculé à partir de trois données :

- 1 - la somme totale de l'ensemble des ressources du foyer
- 2 - la composition de la famille
- 3 - le montant du loyer ou des mensualités de prêts

Chacun reçoit une aide dont le montant correspond à sa situation personnelle. Quand celle-ci change, le montant de l'aide change aussi. Il faut savoir que plus le nombre de personnes à charge est élevé, plus les ressources sont modestes, plus le montant de l'aide sera important.

Bon à savoir

Le lieu où vous habitez et la composition de votre famille déterminent la part maximum du loyer à retenir pour le calcul de votre aide au logement. Sachez que c'est ce montant qui est pris en compte si le loyer (sans les charges) que vous payez est supérieur à ce montant.

Par exemple : une famille avec deux enfants payant un loyer de 3 500 francs pour son appartement situé à Reims aura une APL calculée sur la base d'un loyer de 2 071 francs.

Les ressources prises en compte

A partir du 1^{er} juillet 1997, votre aide au logement est calculée sur la base de vos ressources 1996 et non plus celles de 1995.

- C'est l'ensemble des revenus de la famille qui est retenu pour le calcul. Il s'agit des vôtres, de ceux de votre conjoint, que vous soyez marié ou non, mais aussi des ressources de l'un de vos enfants qui travaille ou d'un parent qui vit chez vous. Si en 1996 vous avez reçu des indemnités maternité, accident du travail et maladie professionnelle, celles-ci seront prises en compte.
- Vous allez avoir 65 ans : pour le calcul de votre aide au logement, depuis le 1^{er} juillet 1997, votre CAF ne retient pas l'abattement fiscal spécial "personnes âgées", si vous êtes né à compter du 1^{er} janvier 1931. Cela peut expliquer que votre aide au logement soit moins importante que pour une personne dans une situation semblable à la vôtre, mais qui serait plus âgée.

Quand votre vie change, votre aide peut aussi changer

A chaque événement de votre vie familiale ou professionnelle, le montant de l'aide au logement versée peut augmenter ou diminuer. Il en est de même pour les autres prestations que vous recevez.

C'est pourquoi il est important de prévenir rapidement votre CAF de tout changement de situation.



CALENDRIER DES ANIMATIONS CANTONNALES 4EME TRIMESTRE 1998

VILLE	ACTIVITE	ORGANISATEUR
-------	----------	--------------

OCTOBRE			
4	EPONE	REPAS PAELLA	DONNEURS DE SANG ASS. CULTURELLE ET SPORTIVE SECTION VTT ANIMATION ET CCAS COMITE DES FETES SECTION GYM COMITE DES FETES SECTION VTT
5	ANDELU	TOUNOI DE BOULES	
5	JUMEAUVILLE	SORTIE VTT	
11	EPONE	THE DANSANT AVEC "LA NEZELLOISE	
18	JUMEAUVILLE	BELOTE	
19	JUMEAUVILLE	RANDONNEE PEDESTRE	
19	JUMEAUVILLE	LOTO	
26	JUMEAUVILLE	SORTIE VTT	

NOVEMBRE			
DU 6 AU 19	EPONE	EXPO DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS	MUNICIPALITE JUMEAUVILLE LOISIRS
8	JUMEAUVILLE	SOIREE	
11	MEZIERES	SOIREE THEATRE	MUNICIPALITE COMITE DES FETES CENTRE D'ACTION CULTURELLE
11	JUMEAUVILLE	COMMÉMORATION ARMISTICE	
15	JUMEAUVILLE	TAROT	
DU 15 AU 29	EPONE	SEMAINES MUSICALES Sa 15 Négro Spirituals et Gospels Ma 18 Pompiers des Yvelines Sa 22 Piano et Balalaïka Di 23 Danse et Musique Ma 25 Chorale et Orgue Ve 28 Danse "La Sylphide" Sa 29 Orchestre Symphonique des Yvelines	
15	EPONE	REPAS	DOINA GIROV SECTION GYM
16	JUMEAUVILLE	RANDONNEE PEDESTRE	SECTION VTT CLUB DE SCRABBLE D'EPONE COMITE DES FETES
22	MEZIERES	VENTE DE LIVRES	
23	JUMEAUVILLE	SORTIE VTT	
23	EPONE	CONCOURS DE SCRABBLE	
30	VERT	SOIREE CABARET	

DECEMBRE			
10	EPONE	DON DU SANG	Salle du Village à EPONE COMITE DES FETES SECTION GYM SECTION VTT COMITE DES FETES MUNICIPALITE
13	JUMEAUVILLE	BELOTE	
14	JUMEAUVILLE	RANDONNEE PEDESTRE	
14	JUMEAUVILLE	SORTIE VTT	
20	JUMEAUVILLE	CALECHE DU PERE NOEL ET NOEL DE L'ECOLE	

GUERVILLE

Marche des Trois Rivières : une première réussie

L'association cantonale des Trois Rivières organisait, dimanche, un grand rassemblement pour les marcheurs et vététistes. A pied ou à vélo, plus de deux cent vingt personnes sont parties sous un soleil généreux à la découverte des chemins ruraux.

« Les marcheurs du quinze kilomètres ont fait une grande boucle au départ de Senneville sur le territoire géographique du chef-lieu de canton, en tutoyant ses limites, a indiqué un organisateur. C'était une véritable promenade. Chacun a pu progresser à son rythme. Pour le huit kilomètres, le départ avait lieu une heure plus tard, à dix heures. C'était très "sympa". A renouveler. »

Même sentiment chez les quatre-vingt-cinq vététistes qui s'étaient élançés sur deux parcours, de 33 ou 15 km.

Projets culturels

Tous les sportifs se sont re-

trouvés autour du copieux buffet campagnard qui les attendait à la salle des fêtes de Senneville.

L'association cantonale, présidée par Geneviève Bergamini, adjointe à Epône, regroupe pour l'instant huit communes : Epône, Flacourt, Guerville, Jumeauville, La Falaise, Mézières, Soindres et Vert. Elle ne demande qu'à élargir son cercle d'adhérents.

« Depuis sa création, l'an dernier, elle a proposé plusieurs animations (jeux intervillages, concours de pétanque) dont le succès mérite qu'elles soient reconduites, a expliqué la présidente. Nous avons également divers projets culturels, parmi lesquels la promotion des troupes de théâtre locales. Les Trois Rivières pourraient être à l'origine d'échanges de spectacles entre les communes, et donneraient ainsi l'opportunité aux acteurs amateurs de jouer plusieurs fois une même pièce mais devant un public différent. »

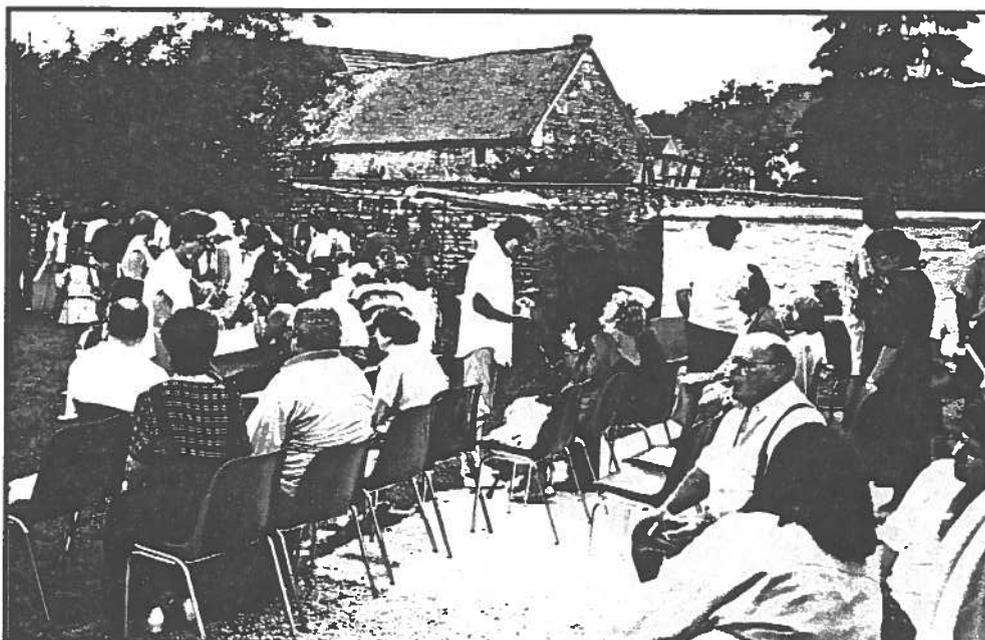
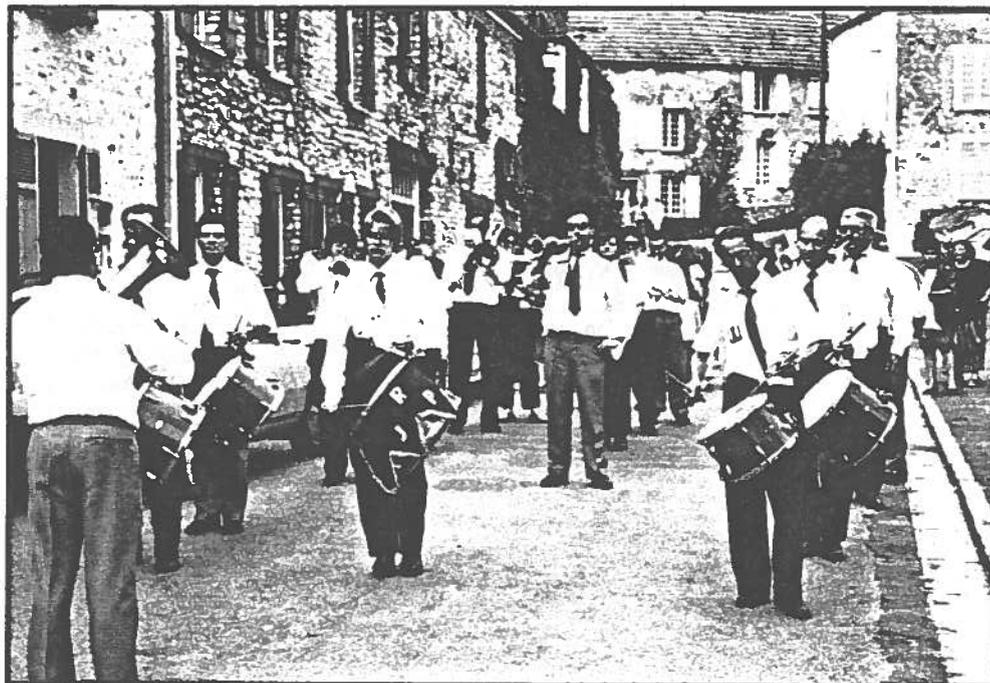


Soleil et convivialité étaient au rendez-vous de la première marche des Trois Rivières

Article du "PARIS-MANTES-POISSY", reproduit avec l'aimable autorisation de Madame Frédérique THULLIER, auteur, et de Monsieur Pierre PLOUZE, rédacteur en chef.

COMITE DES FETES

Une innovation cette année, pour le 14 juillet : la fanfare de Jouars-Pontchartrain a arpenté les rues de Jumeauville avec beaucoup de succès



Les festivités organisées à l'occasion de cette journée ont été très appréciées.

Le 24 septembre a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. Le bureau a été reconduit :

Présidente : M. VIDAL - Trésorier : F. LEGOUX - Secrétaire : M. SOUBIRAN et 4 assesseurs : Mmes BONBONNATI, CHEVALIER, POTTIER et SECQ.

Le voyage à Bruges, organisé le 28 septembre pour les habitants de Jumeauville, a été une réussite. Le temps était de la partie et Bruges est une ville magnifique, de plus, les participants ont fait le plein de chocolat !

Venez nombreux à la belote le 18 octobre et au loto le 19 octobre, à la salle des fêtes de Jumeauville. Cette année, les lots seront de nature gourmande, ou en tous cas, près de la gastronomie (jambons, foies gras, filets garnis, etc...)

A bientôt...

LES ARTS JUMEAUVILLOIS

Les cours de dessin et de peinture ont repris depuis le 5 septembre 1997. Ils se déroulent à la salle des fêtes (Mairie de Jumeauville) tous les vendredi, de 19h30 à 22h30.

ADHESION

Un droit d'adhésion est demandé par année scolaire pour l'organisation des cours et de l'exposition des travaux de l'école des Arts Jumeauvillois. Il est fixé à 100 francs.

COURS

Les cours ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires de l'Académie et comportent en moyenne 11 séances par trimestre.

PRIX

Par trimestre, pour adulte 300 fr.

Pour les jeunes (- de 25 ans) 200 fr.

Les jeunes sont admis à partir de 15 ans. Possibilité d'arrangement pour le paiement.

Ces cours, qui comprennent toutes les techniques du dessin et de la peinture :

huile (peintures fournies par l'école pendant les cours)

peinture au couteau

aquarelle

pastel (pastel fourni par l'école pendant les cours)

dessin (crayons et fusains fournis par l'école pendant les cours)

encre de Chine

seront dispensés pour tous les niveaux, de débutant à plus averti.

* Tous les supports (toile, papier aquarelle, papier pastel, etc...), sont à la charge des élèves, ainsi que les peintures pour travailler à la maison.

Composition du bureau des "Arts Jumeauvillois"

Présidente

Trésorier

Trésorier-adjoint

Secrétaire

Mme NIVERT Sylvie

M. TONIN Bernard

Mme BESLON Monique

Mme ARENAS Jacqueline

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les professeurs :

M. TONIN Bernard

01 30 93 96 45

Mme ARENAS Jacqueline

01 30 42 69 17

ou Mme VIDAL Michèle (élève)

01 30 42 31 28

Venez nombreux nous rejoindre !

GYMNASTIQUE

Nous vous rappelons que les cours de **Gymnastique** ont lieu le **JEUDI** de 19h30 à 20h30. Ils se déroulent en musique et sont animés par **ISABELLE**.

Cotisation annuelle pour la saison 97/98 :
230 fr. pour les enfants de 13 à 15 ans en cours adultes
370 fr. pour les adultes à partir de 16 ans (licence et assurance FFEPGV comprise)

La première séance de gymnastique est gratuite pour toute personne ne connaissant pas encore notre section. Les inscriptions se font sur place pendant les cours. La salle de gymnastique se trouve sous la Mairie. Accès par l'entrée donnant sur la ruelle Verte.
20 personnes se sont déjà inscrites pour cette année. A votre tour de venir nous rejoindre.

Un plus dans notre section : la RANDONNEE

Notre section organise une randonnée pédestre par mois (entre 12 et 15 km), ouverte à tous, même aux personnes ne faisant pas partie de notre section. Le rendez-vous est à 8h30 place de la Mairie. Voici les dates des dimanches retenus pour 97/98 :

19 octobre, 16 novembre, 14 décembre, 25 janvier, 15 février, 29 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin
Pour les personnes intéressées par la marche de nuit **PARIS-MANTES** qui se déroulera fin février 98 (54 km), les entraînements commenceront début janvier. Le planning avec les dates sera distribué en décembre.

Si vous désirez des informations complémentaires sur notre section, contactez :

E. DROUIN	☎	01 30 93 96 85
M. PIOT	☎	01 30 42 68 05

Sportivement vôtre...

TENNIS

Le bureau de la section tennis souhaite à tous et à toutes une bonne rentrée.

Comme nous l'avons annoncé en janvier, l'année tennistique est maintenant cadrée sur l'année scolaire et les inscriptions ont été prises le 21 septembre pour 1997/1998. Que ceux qui n'ont pu s'inscrire à ce jour se rapprochent du bureau.

Le tournoi intervillages se déroule actuellement et les finales sont prévues le 19 octobre à Arnouville, village organisateur 1997.

Il nous manque quelques enfants afin de mettre en place des cours le samedi après-midi. Les parents intéressés peuvent contacter le bureau :

J.F. DODIVERS	☎	01 30 42 32 56
M. VIDAL	☎	01 30 42 31 28
P. CHABRILLAT	☎	01 30 42 32 63

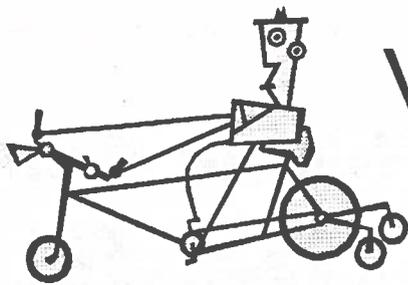
PETANQUE

Encore une saison positive (une moyenne de 20 joueurs par concours) et qui s'est terminée sous le soleil.

La section Pétanque remercie et félicite les 8 pétanqueurs chaperonnés par Pascal CAMAX qui ont représenté Jumeauville lors du tournoi des Trois Rivières qui s'est déroulé à Mézières. Sur 28 équipes, Jumeauville est arrivée 9ème grâce à l'équipe CAMAX Eric-JEAN Charles. Bravo aux gagnants.

Rendez-vous au mois d'avril encore plus nombreux !





V.T.T Jumeauvillois

Le mois de septembre annonçant la rentrée, le VTT a repris le chemin de l'école buissonnière. Déjà au mois d'août 4 d'entre nous avons été rejoindre St-Malo par différents GR. Ainsi 600 km parcourus en 5 jours sous un soleil éblouissant et une chaleur étouffante.



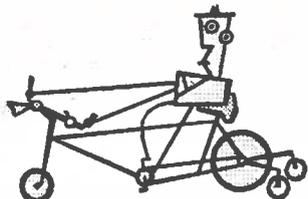
Suivant donc le GR 22, Brigitte, Stéphane, Frédéric et Christophe ont découvert la forêt de Center Parc, les faubourgs d'Alençon, Bagnoles de l'Orne, Mortain et enfin la baie du Mont St Michel. D'Avranches à St-Malo le chemin se trouvait dans les prés salés.

Ainsi le samedi matin quel bonheur de plonger dans une mer chaude et sous un brouillard tenace.

BRAVO à ces 4 courageux qui ont relevé le défi.



Si, comme nous, l'aventure vous tente. Venez vous entraîner cet hiver et vous serez en pleine forme pour l'été prochain sur de nouveaux GR.



A PROPOS DE L'ENTRAINEMENT

Avec le mois de Septembre, les Vététistes ont repris l'entraînement. Le dimanche 21 Septembre, la sortie Cantonale a réuni 17 personnes de Jumeauville sous un magnifique soleil. Chacun choisissait son parcours, 15 ou 30 km. A l'arrivée à Senneville, tous étaient ravis de la sortie et du magnifique buffet qui les attendait.

La section s'accroît de sortie en sortie, et des vététistes des communes de Mézières et Epône nous ont choisi. Faites comme eux, venez nombreux nous rejoindre.

TARIFS :

Le bureau a décidé de baisser les prix.

Abonnement année 100F au lieu de 120F

“ trimestre 40F au lieu de 50F

la sortie 10F

Cette cotisation vous permet de vous restaurer ou de réparer pendant la randonnée.

CALENDRIER :

*dimanche 26 Octobre, circuit dans le Vexin

*dimanche 23 Novembre, Meulan/Juziers/Bouafle.

*dimanche 14 Décembre Chasse aux Trésors..

A BIENTOT

le bureau



L'école Julien Cochin

La rentrée s'est bien déroulée . Tout le monde était à son poste . Les élèves sont au nombre de 63 soit 4 de moins que l'an dernier .

Les maternelles sont 20 . Ils ont pour maîtresses Sophie Le Noë et Isabelle Collot .

Les CP et les CE1 ont pour maîtresse mademoiselle Bellicot . Elle semble très appréciée par les enfants . Ils sont 20 dans la classe . Ils iront à la piscine de Mantes la Ville à partir de Janvier 1998 .

Les CE2 CM1 et CM2 sont 23 . Ils ont pour maître monsieur Huguon qui est aussi le Directeur de l'école .

La cantine réunit une vingtaine d'enfants . Les repas sont corrects et l'ambiance est bonne . " C'est comme à la maison "

La Caisse des Ecoles a financé l'achat d'un magnétoscope .

LE PETIT ECOLIER reprend du service . Les enfants continuent le projet d'école valable trois ans et voté l'an dernier par le conseil d'école . Le premier numéro devrait sortir pour Noël .

Madame Taylor continue ses cours d'anglais pour les CM et madame Sainte Rose viendra enseigner la musique dans le courant de l'année .

DATES DES VACANCES SCOLAIRES

Du 24 octobre au 4 novembre au matin

Du 19 décembre après la classe au 5 janvier au matin

Du 13 février au 2 mars au matin

Du 9 avril au soir au 23 avril au matin

Les classes vaqueront le samedi 30 mai et le mardi 2 juin
1998

CAISSE DES ECOLES

Lors de l'assemblée générale, le 3 juin 1997, Monsieur le Maire remercie les membres de la commission de la Caisse des Ecoles et les autres personnes présentes qui ont répondu à la convocation de l'assemblée générale. Il invite ensuite à procéder à l'élection de 3 membres sociétaires qui viendront compléter le conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

Ont été élues :
Mme NICOLAS Sandrine
Mme PIOT Muriel
Mme SOUBIRAN Madeleine

A l'unanimité, le montant de la cotisation 1997 à la Caisse des Ecoles est fixé à 30 fr., que l'on peut régler auprès de M. HUGUON ou du secrétariat de la Mairie.



La rentrée a été appréciée de tout le monde...



Enfin, presque...

Aujourd ' hui , dit la maîtresse
révision du son [I]
facile , dit Fallon plein d 'allégresse
C 'est pas ce qui manque ici
Avec Laurie , Anthony et Teddy .
Il ne faut pas oublier Marie
Et Blandine et Charline
Enchaîna avec vivacité Maxime .
Que fais - tu de Nicolas
D Océane , de Maira et de Marc ?
Demanda Paul tout à trac .
Il faut aussi faire le son [e]
Avec Elisabete, Estelle et Timothé
Proposa timidement Alexandre
Qui venait de comprendre.
En tout cas , c 'est malin
Réalisa enfin Robin .
Moi , je n 'ai plus rien !

Après le un
disait Romain
Avec moi , ça fait la paire
disait Alexander
Si j 'ajoute un , ça fait trois
disait Cassandra.
Moi en plus , ça fait quatre
disait Nastasia .
Linson , Maryvéronique , Eloïse et moi font huit
disait Amélie.
Combien as - tu de doigts ?
disait Jason .
J ' en ai dix répondit Alexis
J ' en compte onze
répondit Marion.
Je ne te crois pas
dirent Steven , Rachel et Margot .
C 'est moi le plus beau
disait Thibaud
Seize , Céline et dix-sept Laurie
Avec moi ça fait dix-huit
disait Fanny
Dix-neuf , Chloé et moi vingt
conclut Benjamin .

Où courez - vous si vite,
Catia et Tania ?
On va voir nos copines
Deborah , Jeanne et Charline
Et puis aussi Laure et Ellynn.
Où courez - vous si vite,
Alexandre et Jessica ?
On va voir nos copains
Max , David et Josselin
Et puis aussi Yoann et Julien .
Où courez - vous si vite,
Mickaël et Anne Sophie ?
On va voir nos amies
Adeline , Agathe et Lucie
Et puis aussi Amélie et Julie .
Où courez - vous si vivement ,
Emilie et Jonathan ?
On va voir tous nos amis
Ce sont tous ceux qui nous attendent
Et qu ' on aura pour la vie .

F. Massy

DERNIERE MINUTE...

Le dernier ramassage pour cette année des déchets de tonte des pelouses et des petits branchages se fera le mardi 14 octobre

Du 1^{er} septembre au 31 décembre, les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales peuvent venir le faire en Mairie, munies de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile

EDITEUR :
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
COMITE DE REDACTION :

PHOTOS :
IMPRIMERIE :
TIRAGE :
OCTOBRE 1997

Mairie de Jumeauville
P. SEIGE, Maire
C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY
M. PIOT, O. POTTIER
J.C. LANGLOIS, M. LECOQ, C. SEIGE
Mairie de Jumeauville
250 ex.